

# Les services de l'OPRI

Office belge de la Propriété intellectuelle

Rechercher des brevets dans les bases de données et registres.

## Espacenet

Espacenet est géré par l'Office européen des brevets (OEB) en collaboration avec l'Office de la Propriété intellectuelle (OPRI) du SPF Economie.

Consultez la base de données en ligne :

[be.espacenet.com](http://be.espacenet.com)

[worldwide.espacenet.com](http://worldwide.espacenet.com)

La consultation est gratuite et aucune inscription n'est nécessaire. La base de données est mise à jour chaque semaine.

# Espacenet

## Que contient-elle ?

- les données bibliographiques et les (demandes et) documents de brevets ;
- des informations sur les familles de brevets (PCT, CCP, EP), indiquant si des brevets analogues ont été déposés dans d'autres pays ;
- des informations sur le statut juridique des brevets, vous aidant à vérifier si le brevet est en vigueur et, le cas échéant, dans quels pays ;
- des références à d'autres types de littérature technique et des citations d'autres documents ;
- des liens vers le Registre européen des brevets pour les documents européens, euro-PCT et certains registres nationaux ;
- des liens qui vous permettent de consulter des demandes de brevet chinois, japonais et coréens.

Consultez le site : [economie.fgov.be/fr/opri](http://economie.fgov.be/fr/opri)  
ou contactez directement  
l'Office de la Propriété intellectuelle :  
Tél. : +32 (0) 800 120 33 (gratuit en Belgique)  
E-mail : [piiie.contact@economie.fgov.be](mailto:piiie.contact@economie.fgov.be)

PLUS D'INFO ?

Cet outil en ligne vous donne accès à plus de 90 millions de documents publiés et est équipé d'un système avancé de recherche et d'une interface de traduction.

## Quand utiliser espacenet ?

- pour rechercher la portée de la protection d'un brevet, déterminée par les revendications et la description ;
- pour découvrir l'arrière-plan scientifique, la réalisation technologique et l'application d'un nouveau procédé ou produit ;
- pour suivre l'évolution de nouvelles technologies ;
- pour trouver des solutions à vos problèmes techniques ;
- pour découvrir les innovations les plus récentes de vos concurrents.

## Que pouvez-vous faire avec espacenet ?

- effectuer des recherches (simples ou avancées) sur la base de différents critères ;
- exporter les résultats obtenus sous différents formats ;
- gérer une liste personnelle de brevets ;
- utiliser la fonction Patent Translate pour obtenir une traduction automatique d'un document brevet ;
- etc.

